

La contestation contre la réforme des retraites ne mobilise pas

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

11 mars 2023



À l'inverse de la Réunion, de la Guyane ou de la Polynésie où les actions contre la réforme des retraites se succèdent, la mobilisation contre le recul de l'âge légal du départ à la retraite à 64 ans, ne fait pas recette en Guadeloupe.

La manifestation du 7 février à l'appel des syndicats avait mis dans la rue un millier de personnes. Quatre jours plus tard, samedi 11 février, ils n'étaient plus que deux cents à défiler dans les rues de Pointe-à-Pitre. Et le 7 mars guère plus.

Les syndicats protestent à la fois contre l'empoisonnement au chlordécone, contre l'absence d'eau au robinet, contre la vie chère, contre la suspension des soignants après leur refus de se faire vacciner contre le covid-19. La question des retraites déjà catastrophique en Guadeloupe est un problème parmi d'autres.

Les élus ne montrent pas plus d'intérêt envers des milliers de Guadeloupéens qui perçoivent dans le système actuel des sommes dérisoires en guise de retraites. Et la réforme va obliger à travailler plus longtemps.

Le conseil départemental dirigé par un GUSR prompt à réclamer des adaptations aux mesures votées au niveau national a botté en touche. " Ni pour, ni contre " a répondu la majorité du Département à une proposition de vote de motion des élus de l'opposition, lors de la séance plénière du 28 février.

Le président Guy Losbar a noyé le poisson en promettant la mise en place d'une commission lors de la prochaine plénière. Celle-ci devrait faire des propositions au gouvernement sur le sujet.

Depuis, la loi a été adoptée lundi 20 mars après le rejet de la motion de censure déposée par le groupe Libertés, indépendants, Outre-mer et territoires (Liot). À la Région, une autre motion contre la réforme des retraites, toujours sur proposition de l'opposition, a été elle aussi rejetée par la majorité chalusienne.

La fédération du Parti socialiste est le seul parti local à avoir essayé de mobiliser sur la réforme des retraites. " Ces choix et ces non-choix permettent à cette mauvaise réforme pour le pays et pour nos territoires de continuer son parcours parlementaire ", commente Olivier Nicolas, premier secrétaire de la fédération du parti socialiste dans un communiqué, publié à la suite de l'adoption du texte par le Sénat le 11 mars dernier.